

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 16 février 2024 **Ecole primaire de Jaulzy**

Présents :

Me Boitieux, Me Lelong, Me Dieutre, Me Tronnet
Mr Le Maire Mr Loubes
Mr Mamadou, Mr Delahoche

Excusés :

Mr Debray, Me François, Me Maillard

1) Résultats aux évaluations nationales CP

1 élève en difficulté en français et en mathématiques
8 bons élèves en français et en mathématiques
Résultats très satisfaisants

2) Aides apportées aux élèves par le RASED

_Par Mr Fasquelle maître E : prises en charge pour remédier aux difficultés scolaires en maths et en français :

Toute la classe de CE1CE2CM1 chaque lundi matin pour la lecture et l'écriture de leur propre album,

4 CE1 en maths et en lecture
et 2 CE2 en lecture.

_Par Me Ardouin maîtresse G : prises en charge pour aider les « enfants » à devenir « élèves »

1 GS

2 CE1

3 CE2

1 CM1

_Par Me Guilbaud psychologue scolaire

Bilan pour 1 PS et 1GS

et suivi de chaque élève relevant de la MDPH : 11 élèves

3) Protocole de communication

Voir pièce jointe

Document collé dans les cahiers de correspondance des élèves

Remarques :

_Un document concernant l'APE sera également collé dans les cahiers.

Ainsi, chaque parent pourra faire la distinction entre le rôle des représentants de parents d'élèves et le rôle de l'Association de Parents d'Elèves l'APE.

_Il est important d'expliciter le rôle de chacun. Le rôle des représentants de parents d'élèves n'est pas de trouver des solutions en conseil d'école concernant un élève qui perturbe la classe. C'est le rôle de l'équipe éducative.

_Il faut faire attention aux messages publiés sur les groupes de discussion en réseaux : il est légalement interdit de faire de la diffamation, de nommer et de critiquer une enseignante, de nommer et de critiquer un élève. Cela ne résout rien. Au contraire cela rend le climat de l'école tendu.

_Nous vous demandons donc à l'avenir d'écrire un mot dans le cahier de votre enfant au moindre problème, du CP au CM2. Ou sur une feuille volante de la PS à la GS. L'équipe enseignante étudiera chaque demande. Selon les situations, l'enseignante et la directrice vous recevront. Merci à vous.

4) L'anglais enseigné à l'école

En CP et en CE1CE2 : l'anglais est enseigné à l'oral : mots, phrases, chants, jeux de rôles ... avec quelques traces écrites.

En CM1CM2 : l'anglais est enseigné à l'oral et à l'écrit.

5) Les devoirs à la maison

_Les devoirs donnés en CP sont de la lecture, une dictée de mots (2 par jour, liste donnée 1 semaine à l'avance), une poésie et parfois une leçon en maths

_Les devoirs donnés en CE1CE2 sont de la lecture, un chant, une dictée de mots (liste donnée 1 semaine à l'avance), des leçons, des mémorisations en maths (les doubles, les tables d'addition, les tables de multiplication...) , des mémorisations en français (verbes conjugués), et parfois quelques calculs d'application dans le mémo maths.

_Les devoirs donnés en CM1CM2 sont de la lecture, une poésie, une dictée de mots donnée à l'avance, des leçons, des exercices d'application des leçons.

Aucun élève n'est sanctionné si les devoirs ne sont pas faits.

Les CM1CM2 ont la possibilité de faire leurs devoirs à l'accueil s'ils ne les ont pas faits, sur la base du volontariat.

_Les devoirs sont adaptés pour les élèves en difficulté.

Légalement, les devoirs écrits sont interdits, sauf pour préparer à la 6ème.

_Si vous rencontrez des difficultés pour les devoirs, vous avez la possibilité de rencontrer l'enseignante de votre enfant pour avoir des conseils.

_Il n'y a pas de dispositif d'aide aux devoirs.

6) Rappel de quelques points du règlement intérieur

En réponse aux questions de parents transmises aux représentants de parents d'élèves, et en réponse aux constats effectués par l'équipe enseignante, voici un rappel de quelques points du règlement intérieur :

« 3.2 : Règles de civilité et de comportement

Les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignante et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ces derniers. »

_Les enseignantes n'ont pas à se faire insulter ni par les élèves, ni par les familles, ni à recevoir de coups par les élèves. Les élèves n'ont pas à se faire insulter par d'autres élèves.

« 3.3: Modalités d'application de l'obligation scolaire

Dès la petite section de maternelle, la fréquentation régulière de l'école est obligatoire. »

_L'équipe enseignante constate trop d'absences en maternelle, et notamment le lundi.

« 3.11 : Les sanctions:

Les manquements au règlement intérieur de l'école et au règlement propre à chaque classe donneront lieu à des sanctions portées à la connaissance des familles : avertissement oral ou écrit, mise à l'écart dans la classe ou dans l'autre classe à une chaise ou au coin, temps de récréation diminué, convocation des parents, constitution d'une équipe éducative pour troubles du comportement pour trouver ensemble des solutions, avec l'aval de l'Inspectrice de l'Education Nationale et l'aide du RASED. »

_Les enseignantes ont le droit de mettre à l'écart un élève, qui perturbe sa classe ou qui refuse de travailler, dans l'autre classe.

« 3.13 : Accident, blessures

En cas d'accident durant le temps scolaire, l'élève doit prévenir l'enseignante, ou au besoin ses camarades doivent le faire pour lui. En cas de blessures graves, les familles sont prévenues de suite. La directrice demande conseils auprès du SAMU. En cas de blessures moins graves mais à surveiller, les parents sont informés soit de vive voix à la sortie de l'école ou par téléphone, ou par écrit (cahier de correspondance, mail). En cas de blessures superflues, les élèves sont soignés par un adulte de l'école, à l'eau et au savon et avec le matériel autorisé présent dans la pharmacie de l'école. Les parents sont seuls responsables des accidents survenus durant le trajet maison / école / maison. »

_Ce protocole est explicite.

« 3.14: Stationnement :

Les règles de circulation et de stationnement doivent être respectées pour ne pas gêner l'accès au parking, l'accès aux écoles pour les bus, et rendre les entrées et sorties sûres aux piétons.

_pas de stationnement devant l'école maternelle au niveau des pointillés jaunes

_pas de stationnement ni au niveau des boîtes aux lettres de l'école élémentaire, ni le long de la clôture de l'école, ni sur le passage piéton. »

_Ce point n'est jamais respecté malgré un arrêt municipal affiché, les bandes jaunes et les panneaux d'interdiction. Les places de stationnement sont peu nombreuses. C'est pourquoi l'idéal serait que les familles qui habitent à proximité des écoles se déplacent à pied.

7) Bilan des photos de classe

_Le thème :

Chaque année, c'est la directrice de l'école qui choisit le thème le jour où le photographe réalise les photos. C'est le même thème pour les deux écoles : pas de possibilité de faire un thème pour l'école maternelle et un autre pour l'école élémentaire.

_Les bénéficiaires : montant : 480,35€ Versés sur la coopérative scolaire qui sert à financer les projets des classes. C'est beaucoup plus que les années passées.

Ex : achat de 4 chasubles avec inscription du mot « médiateur » pour les CE1CE2 et CM1CM2 pour un montant total de 72€

_Le fonctionnement : l'équipe enseignante est satisfaite du fonctionnement en ligne : choix des photos et paiement en ligne par les familles directement. Pas de gestion par l'école. Retour des parents : meilleure visibilité des produits. Offerts à l'école en plus : 1 poster des 4 classes, 1 poster des photos individuelles des élèves de toute l'école et 1 photo individuelle de chaque élève autocollante.

_Nous avons débattu et avons décidé de garder le même photographe et le même fonctionnement.

Nous demanderons à ce que la photo soit programmée en septembre.

Nous veillerons à ce que la photo de classe en maternelle soit réalisée avec un décor de fond qui met en valeur la classe, pas comme cette année.

Nous demanderons à ce que le fond des photos individuelles soit différent de celui de cette année.

8) EPS

CM1CM2 : gymnase : badminton lors de la 1ère période et piscine vendredi matin 2ème période

CE1CE2 : piscine mardi après-midi 1ère période et piscine vendredi matin 2ème période

GSCP : piscine mardi après-midi lors de la 1ère période

Nous remercions Me Ovrel, maman de Soan et Louca et Me Castelein, maman de Nawal, Naïma et Zakaria pour avoir accompagné les GS à la piscine, après avoir passé un agrément.

9) Animations, sorties, spectacles depuis novembre :

PSMSGSCPCE1CE2CM1

Spectacle de la compagnie des 3 Chardons : le clown et le 10 novembre à la salle Mérigonde de Jaulzy

Elémentaire :

Film projeté par le ciné rural le 7 novembre à la salle Mérigonde de Jaulzy : We have a dream qui parle du sport, du handicap, de l'inclusion

4€ par élève (prix plus élevé que d'habitude car c'est un film qui n'était pas au catalogue du ciné rural)

Toute l'école : offert par la mairie : le mardi 19 décembre

Film Nina et le secret du hérisson pour la maternelle

Film les Trolls 3 pour l'élémentaire

+1 livre et 1 sachet de friandises offerts par la mairie

+la venue du Père Noël

CP + CE1CE2+CM1CM2 :

Spectacle : théâtre de Papier au Palais de Compiègne le 8 décembre : 5€ par élève

Concert interactif : l'opéra de Carmen au Palais de Compiègne le 9 février : 5€ par élève
+ visite gratuite du Palais de Compiègne

Bus pris en charge par la mairie

CE1CE2CM1CM2

Film projeté par le ciné rural à la salle Mérigonde de Jaulzy en mars : Léo : film d'animation sur la vie de Léonard de Vinci : 2€50 par élève

CM1CM2 :

Permis vélo avec la gendarmerie mobile de La Croix Saint Ouen le lundi 15 avril toute la journée : théorie le matin et pratique l'après-midi. A l'école. Gratuit.

GSCP :

Animations et goûter à la MFR d'Ambleny le 18 avril après-midi sur le thème de Pâques (sans caractère religieux). Bus pris en charge par la mairie. Offerts par la MFR.

Maternelle :

Spectacle des Petites Bouilles à Couloisy le 10 juin matin : spectacle marionnette et musical « pied de nez » : 4€ par élève. Bus pris en charge par la mairie.

Toute l'école :

Prix ficelle avec Mr Marie de la bibliothèque de Jaulzy : mai-juin : lecture de 5 albums adaptés à chaque âge, et vote par chaque élève pour leur album préféré. Résultats remontés à la médiathèque de Margny les Compiègne qui organise ce prix

CE1CE2 : février-mars

Prix du p'tit coopérateur avec l'OCCE de l'Oise : lecture de 3 albums offerts par l'OCCE, sur le thème du sport, exploitation de ces albums, et vote par chaque élève pour son album préféré

CM1CM2

Visite du collège fin juin début juillet comme chaque année. Gratuit. Bus pris en charge par la mairie.

CE1CE2CM1CM2 :

rencontre football début juin à Trosly Breuil. Gratuit. Bus pris en charge par la mairie de Jaulzy. Rencontre qui finalise le projet football avec la venue de l'animatrice de la ligue football des Hauts de France

CE1CE2CM1CM2 : visite thématique à la cité de la langue française de Villers Cotterêts le vendredi 7 juin après-midi: 4€ par élève. Bus pris en charge par la Mairie.

Toute l'école : Animations proposées par l'APE :

_opération « set de table »

_distribution de friandises et venue du Père Noël fin décembre à la sortie des écoles

_tombola de Noël

_distribution d'une boisson, d'une crêpe et de bonbons à chaque élève à la sortie des écoles

_crêpes party le vendredi 23 février

_bal masqué le 16 mars

_chasse aux œufs sur réservation et tombola le 5 avril

_fête de la musique le 21 juin

_spectacle de magie financé par l'APE le 5 juillet, offert aux élèves pendant le temps scolaire

Achats effectués par l'APE grâce à ses animations au profit des deux écoles :

_4 tables de pique nique pour la cour de la maternelle

_des jeux pour la récréation en élémentaire : 4 ballons sauteurs, 10 et 1 lot de toupies en bois

Les enseignantes remercient l'APE pour ces achats et leur investissement au profit des enfants

de l'école.

Projets :

Maternelle :

Bricolage de Noël en décembre

Galette des rois en janvier

Mardis gras avec déguisements et dégustation de crêpes le 13 février

Tous les projets sont sans caractère religieux.

Programme pHare :

_participation du CP au CM2 à la journée Non au harcèlement le jeudi 16 novembre

_réalisation d'un film par les CE1CE2CM1 pour le prix Non au harcèlement

_participation des CM1CM2 en février-mars à Safer Internet Day

Animations par les étudiants du service sanitaire :

2 étudiants en médecine et 3 étudiantes infirmières animent des interventions auprès des classes de CE1CE2CM1 et de CM1CM2 sur les thèmes des écrans et du sommeil.

Ce sont des interventions dans le cadre de la promotion de la santé.

Participation des CM1CM2 au biathlon d'orthographe de l'Inspection de l'Oise

11)Travaux par la mairie

_L'équipe municipale réalise les petits travaux demandés chaque mercredi et fait le tour des deux écoles chaque mercredi.

_Un poteau du portail de la maternelle est en cours de travaux : ceux-ci seront terminés pendant les vacances scolaires d'hiver.

_A l'école élémentaire, les deux portes d'entrée, la porte des toilettes et les fenêtres des deux classes seront changées. L'espace vitré entre les deux portes sera modifié. Des stores seront posés. Ces travaux sont réalisés grâce aux subventions de l'Etat et de la Région.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour cet investissement.

Les murs des deux classes seront peints par la suite.

_La réparation du mur arrière de l'école sera au budget 2024. Ainsi que les rampes centrales pour les escaliers du passage souterrain.

_Le chauffage à l'école élémentaire est en cours de réglage au niveau de la programmation pour effectuer des économies d'énergie, sans baisser la température sur le temps scolaire.

_Nouvelles demandes :

louer une machine pour laver les sols de la maternelle : la mairie va voir pour que cela soit possible cet été.

décaper et repeindre les deux petits portails

_A réparer ou à remplacer : les vidéoprojecteurs des classes de CE1CE2 et de GSCP projettent respectivement les documents en vert et en jaune. La prise de connexion entre le vidéopro et l'ordinateur des GSCP est défectueuse.

12)Le budget Mairie pour 2024

Basé sur 85 élèves : 45€ par élève

100€ pour la direction

1400€ pour le bus

13)Bilan de la cantine, du périscolaire, du centre aéré

voir pièce jointe

Pour information, le périscolaire a coûté 75 184€ pour 2023. Ce sont les dépenses pour le personnel, l'énergie, les repas... Les recettes (participation des familles et de la CAF) ont été d'un montant de 65 141€. Ce qui représente une dépense totale de 10 043€.

C'est donc un vrai service rendu par la mairie.

14)Remarques diverses de la mairie :

_Les jeunes désirant réaliser un stage Petite Enfance au périscolaire ou à l'école maternelle, doivent s'adresser en mairie et non auprès de la directrice d'école. La priorité est donnée aux jeunes de Jaulzy.

La mairie a reçu ce jour, de l'Académie, une demande pour répertorier le montant des dépenses scolaires (charges, contrats, personnel, eau, électricité, fournitures, travaux...). Celles-ci s'élèvent à environ 43 000€ pour 2023, soit 494€ par élève. Sans compter l'assurance des bâtiments, les impôts fonciers, les travaux réguliers.

Le fait que l'école soit divisée en 2 sites coûte plus cher qu'un seul site.